

**Pour une  
culture de  
la culture.**

*« La culture est porteuse du plus grand héritage, de l'ADN d'un peuple, d'une civilisation, tout en étant perméable à tout ce qui pourrait la rendre plus forte, plus riche, meilleure. » -Luc De Larochellière*

## **Pour une culture de la culture.**

---

Le Québec ne manque pas de créativité ni d'artistes de talent. Créateurs primés internationalement et relève prometteuse se côtoient au sein de chaque discipline artistique, au bénéfice d'un public que nous voulons de plus en plus nombreux, fidèle et diversifié.

Toutefois, le Québec demeure un marché restreint, quoique étendu sur un vaste territoire. Cette caractéristique fait en sorte que l'État a un rôle nécessaire à jouer dans la vitalité de notre culture. Pour la faire connaître, la faire aimer et en assurer la continuité.

Parmi nos défis figurent ceux de faciliter l'accès à notre culture pour les familles, dans toutes les régions et dans l'univers numérique, et d'améliorer les conditions de pratique de nos artistes, travailleurs et entreprises culturelles pour développer et faire rayonner nos talents à la hauteur de leur immense potentiel.

La culture est également affaire de mémoire. Un passé conjugué au présent pour inspirer l'avenir. Mieux se souvenir de celles et de ceux qui ont marqué notre histoire – locale et nationale –, mettre en lumière leurs contributions. Et considérer notre patrimoine comme un héritage collectif précieux, porteur de sens, que nous avons le devoir de léguer en meilleur état aux générations qui nous suivront.

Enfin, la culture est, peut-être plus que tout, affaire de liberté. Une liberté de créer qu'un gouvernement du Parti Québécois protégera, tout en agissant pour une plus grande présence de la diversité en culture.

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à instaurer une véritable « culture de la culture », par la mise en œuvre des actions suivantes :

1. Offrir aux familles et aux jeunes un meilleur accès à la culture;
2. Instaurer une politique du prix plancher du livre, pour protéger la diversité de notre littérature et les libraires indépendants;
3. Faciliter l'accès au contenu québécois sur les vitrines numériques et le mettre en valeur;
4. Défendre la liberté artistique et encourager la présence de la diversité dans les arts;
5. Améliorer les conditions de pratique artistique et culturelle : diminuer la paperasse et mettre l'État en « mode solutions »;
6. Faciliter le rayonnement et le développement de la culture en région;
7. Mettre en valeur notre patrimoine et notre histoire locale.

# 1. Offrir aux familles et aux jeunes un meilleur accès à la culture

La culture du Québec, plus on y goûte, plus on l'apprécie. Et plus on y goûte jeune, plus on l'aime longtemps!

Offrir un meilleur accès à la culture aux familles et aux jeunes, c'est favoriser l'épanouissement des jeunes et agir pour le développement des publics.

- **Donner un livre québécois par enfant, par année au primaire**

Un gouvernement du Parti Québécois offrira un livre québécois à chaque élève, chaque année du primaire. Ainsi, on augmentera le taux de lecture et de littératie chez les jeunes et on ancrera, dès le plus jeune âge et de manière durable, l'intérêt pour les livres.

La mécanique sera établie après des discussions avec les partenaires du milieu – enseignants, libraires et autres salons du livre. Notre objectif est de développer un modèle qui soit simple et efficace pour tous, et au bénéfice des élèves.

Elle pourrait par exemple faire en sorte que chaque année, en collaboration avec les divers salons du livre à travers le Québec, un concours sera lancé; les enfants seront invités à voter pour leurs œuvres jeunesse québécoises préférées. Ensuite, chacun d'entre eux pourra choisir un livre parmi ceux occupant les 5 (ou 10) premières positions de ce palmarès. En cours d'année, l'œuvre choisie par l'enfant lui sera remise par le réseau scolaire.

Une autre option pourrait être de distribuer aux élèves des écoles publiques des coupons d'achat à échanger dans une librairie accréditée par le programme.

Investissement : 5 M\$ par année.

- **Offrir un passeport culturel**

Afin de donner le goût de la culture d'ici aux jeunes, le Parti Québécois propose de créer un passeport culturel qui serait remis aux élèves de 3<sup>e</sup>, de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaires. Ce passeport comprendrait un crédit de 50 \$, échangeable auprès d'organismes, d'entreprises et d'événements culturels participant au programme.

Investissement : 9 M\$ par année.

- **Sorties culturelles scolaires : simplifier le programme**

Le programme de sorties culturelles scolaires est beaucoup trop complexe; pour en profiter, les enseignants et les écoles doivent frapper à plusieurs portes, remplir des formulaires, attendre deux mois en moyenne... En conséquence, des sommes prévues ne sont pas utilisées, faute de demandes.

Un gouvernement du Parti Québécois simplifiera le programme, le rendra plus convivial et efficace afin qu'il réponde mieux aux réalités des enseignants et des travailleurs culturels.

- **Étendre la politique des prêts d'œuvres d'art du MNBAQ aux écoles, à des fins pédagogiques**

Le Musée national des beaux-arts du Québec possède une collection spécifiquement conçue pour le prêt et la location. Le Parti Québécois propose d'étendre la politique aux écoles, à des fins pédagogiques.

## 2. Instaurer une politique de prix plancher du livre, pour protéger la diversité de notre littérature et les libraires indépendants

Afin de protéger la diversité de notre littérature et les libraires indépendants, qui en sont des acteurs incontournables, un gouvernement du Parti Québécois instaurera une politique de prix plancher du livre.

Ainsi, nous présenterons un projet de loi pour encadrer le prix des livres neufs. Le projet de loi modifiera également la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre pour y assujettir le livre numérique. Source : communiqué 2013.

En proposant un projet de loi d'une durée de 36 mois, on pourra mesurer son impact sur la vitalité des librairies, tout en leur permettant d'effectuer une transition vers le numérique, appelé à gagner en popularité au cours des prochaines années. Au terme de cette période, le gouvernement procédera à une évaluation pour décider du maintien ou non de la mesure. Source : communiqué 2013.

Avec le projet de loi proposé, le prix du livre continuera d'être fixé par l'éditeur, mais le rabais sur les livres neufs, imprimés et numériques, serait limité à 10 % pour les nouveautés pendant 9 mois. Par exemple, un livre dont le prix serait fixé à 20 \$ par l'éditeur pourrait être vendu à 18 \$ pendant les 9 mois suivant son lancement; après cette période, le livre pourrait être soldé à plus de 10 %. Source : communiqué 2013.

## 3. Faciliter l'accès au contenu québécois sur les vitrines numériques et le mettre en valeur

Les géants américains – Netflix, iTunes et autres Spotify – contrôlent une proportion gigantesque de la diffusion de contenu numérique et laissent une place infime au contenu québécois. Or, la promotion du contenu québécois et la perception des revenus constituent des enjeux majeurs pour la santé de notre culture.

### Un gouvernement du Parti Québécois :

- Visera à ce que les sites de vente de contenu numérique, ainsi que ceux qui permettent la diffusion en continu, mettent davantage le contenu québécois en vitrine, par défaut, sur leur page d'accueil. Nous ciblons une proportion significative de créations québécoises et francophones, sans restreindre l'offre ni contraindre le consommateur. Il ne s'agit pas de quotas : le contenu des sites reste le même et le consommateur demeure libre d'acheter ce qui lui plaît.
- Prendra les moyens requis pour que reviennent au Trésor québécois les sommes qui lui sont dues. Il s'agit d'une question de justice fiscale pour les contribuables québécois et d'équité pour les entreprises d'ici, qui perçoivent des taxes.



## 4. Défendre la liberté artistique et encourager la présence de la diversité dans les arts

La liberté de créer est un acquis essentiel de nos sociétés. L'art éclaire, émeut, souvent dérange, parfois choque. L'État a pour rôle de soutenir ses créateurs et leur droit de créer. Il doit aussi favoriser l'émergence de créateurs qui sont sous-représentés dans la culture québécoise d'aujourd'hui, notamment ceux de la diversité et des nations autochtones.

Les organismes subventionnaires québécois continueront à œuvrer pour atteindre ces deux objectifs, sans se faire les relayeurs de la rectitude politique ambiante, contrairement à ce que fait désormais le Conseil des arts du Canada.

## 5. Améliorer les conditions de pratique artistique et culturelle : diminuer la paperasse et mettre l'État en « mode solutions »

Afin d'améliorer les conditions de pratique artistique et culturelle, un gouvernement du Parti Québécois facilitera, notamment, l'accès à des régimes de retraite et à des assurances collectives pour les artistes et les travailleurs culturels.

Le Parti Québécois fera également passer l'État en « mode solutions », le rendra moins rigide et plus efficace avec le monde culturel :

- Diminution de la paperasse;
- Émission plus rapide des crédits d'impôt;
- Assouplissement des critères pour accéder à des programmes, notamment aux programmes de formation d'Emploi Québec;
- Réflexion quant à la possibilité d'élargir aux artistes l'accès au crédit d'impôt en recherche et développement.



## 6. Faciliter le rayonnement et le développement de la culture en région

Chaque région possède une vitalité culturelle qui lui est propre, qui contribue à sa richesse, à sa personnalité et à son attractivité, notamment auprès des jeunes et des familles.

Parallèlement, la circulation des œuvres, notamment des spectacles, à travers notre vaste territoire demeure un défi pour les régions plus éloignées.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- Améliorera le soutien aux tournées, notamment en redirigeant une partie du financement vers les diffuseurs régionaux, afin que leur rôle soit davantage reconnu et leur capacité d'attirer des spectacles, accrue.
- Incitera les leaders de chaque région à intégrer la culture dans leur stratégie de développement économique.

## 7. Mettre en valeur notre patrimoine et notre histoire locale



Soucieux d'agir pour conserver et mettre en valeur notre patrimoine et notre histoire, un gouvernement du Parti Québécois :

- Instaure une véritable politique de commémoration, pour perpétuer la mémoire des gens, des lieux et des événements qui ont marqué notre histoire et souligner leur importance.
- Mettra en place des projets pilotes dans les écoles primaires pour que les enfants découvrent l'histoire de leur milieu de vie et qu'ils développent un attachement à leur quartier et à leur région. Le programme sera progressivement implanté sur une période de 5 ans.  
Investissement : À terme, 20 M\$.
- Préservera et mettra en valeur notre patrimoine bâti, notamment le patrimoine religieux.
- Donnera à la Commission de la capitale nationale le mandat de développer en son sein un centre d'expertise en conversion du patrimoine religieux, et ce, pour favoriser la collaboration et soutenir experts, citoyens et municipalités désireux de donner une nouvelle vocation à ces lieux et bâtiments témoins de notre histoire.

Enfin, il est utile de rappeler que le Parti Québécois reconnaît la valeur des consultations effectuées auprès du milieu culturel et ayant mené à la Politique culturelle. Un gouvernement du Parti Québécois maintiendra les sommes engagées dans le cadre de celle-ci et pourra les bonifier au besoin pour atteindre les objectifs énoncés précédemment.

